



Section européenne au lycée Gambetta





Renforcer l'apprentissage d'une langue étrangère

- L'objectif d'une section européenne est d'acquérir la **maîtrise d'une langue étrangère** à un haut niveau, aussi proche que possible du bilinguisme, assortie d'une **connaissance approfondie de la culture du pays concerné**.



A qui la Section Européenne est-elle destinée ?

- Les élèves doivent être **motivés** et travailleurs, aimer l'Anglais et ne pas craindre un horaire de travail un peu plus chargé.
- Les élèves doivent avoir un niveau correct en Anglais. Il n'est pas nécessaire qu'ils aient suivi une Section Européenne au Collège.



Moyens mis en oeuvre

- Un horaire renforcé dans la langue de la section
- L'enseignement, dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une discipline non linguistique.
- L'organisation d'activités culturelles et d'échanges.
- La scolarité y est sanctionnée par une mention sur le diplôme du baccalauréat (à condition d'avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve obligatoire de la langue et au moins 10/20 à une évaluation spécifique dans la discipline non linguistique).



Exemple d'Organisation au lycée Gambetta

- 2nde générale :** ▪ 2 h d'Anglais supplémentaire ▪ 2 h de DNL
- **1ère S** ▪ 2 h d'Anglais supplémentaire ▪ 1h de DNL en anglais (sciences physiques ou mathématiques)
 - **Tale S** ▪ 1 h d'Anglais supplémentaire ▪ 2 h de DNL en Anglais (sciences physiques ou mathématiques)





Ouverture culturelle

- Voyages ...
- Exposés...
- Visites...



Et après ?

- Lors de la recherche d'un emploi, il est évident que la « Mention Européenne » pourra être mentionnée sur le CV et sera un **atout indéniable pour le démarrage et le développement d'une carrière.**

